

Haute Valeur Environnementale- Haute valeur Naturelle différences, apports réciproques

Plan de l'exposé



- Parcs nationaux et HVE-HVN
- en zone d'agriculture HVN, un nombre non négligeable d'exploitation agropastorales ne peuvent être certifiées HVE
- Liens entre HVE et HVN-questions, réflexions



Parcs Nationaux

Fauche prairie naturelle
Parc National des Pyrénées

Les Parcs nationaux et HVE/HVN

Contexte :

- Loi 2006 :
 - =>Elaborer des chartes : objectifs de protection de la biodiversité en coeur, orientation dévpt durable en AOA
 - =>déposer une marque collective attestant que les produits et services issus d'activités exercées ds les PN s'inscrivent dans un processus écologique en vue de la préservation ou de la restauration de la faune et de la flore
- Dispositifs en agriculture : certification environnementale/ HVN/AOP-IGP...





HVE : Exploitations à Haute Valeur Environnementale

Concept français -MAAP- 2007-
Grenelle Environnement

2009 : Dispositif national de
certification environnementale des
exploitations agricoles

- pour toutes les exploitations

- progressif : 3 niveaux

- 1/ prérequis (BCAE)

- 2/ management environnemental

Obligations de moyens

- 3/ Haute Valeur Environnementale

Obligations de résultats

HVN : Espaces agricoles à Haute Valeur Naturelle

Concept européen- début 90

Critère pour évaluer PDRH 2007-
2013- Zonage territorial :

2006- Cartographie France
(Solagro)

Agriculture HVN par commune

Études : pour caractériser le
concept- EFNC-2009 (3 types
d'agriculture HVN)





HVE-HVN

HVN : espaces agricoles à Haute Valeur Naturelle

HVN = zones d'Europe où l'agriculture est une forme majeure d'utilisation de l'espace et est à l'origine (ou associée à) une grande diversité d'espèces et d'habitats et/ou à la présence d'espèces d'intérêt européen. (*Def AEE*)

>>> Agriculture qui préserve la biodiversité à large échelle

**Systemes d'exploitation qui contribuent à la biodiversité
... et qui sont menacés (abandon, intensification)**

HVE : haut niveau (n°3) de la certification environnementale d'une exploitation agricole

Systeme de certification pour amener les Exploitations agricoles à mieux prendre en compte l'environnement.

Démarche progressive, valorisant le niveau HVE

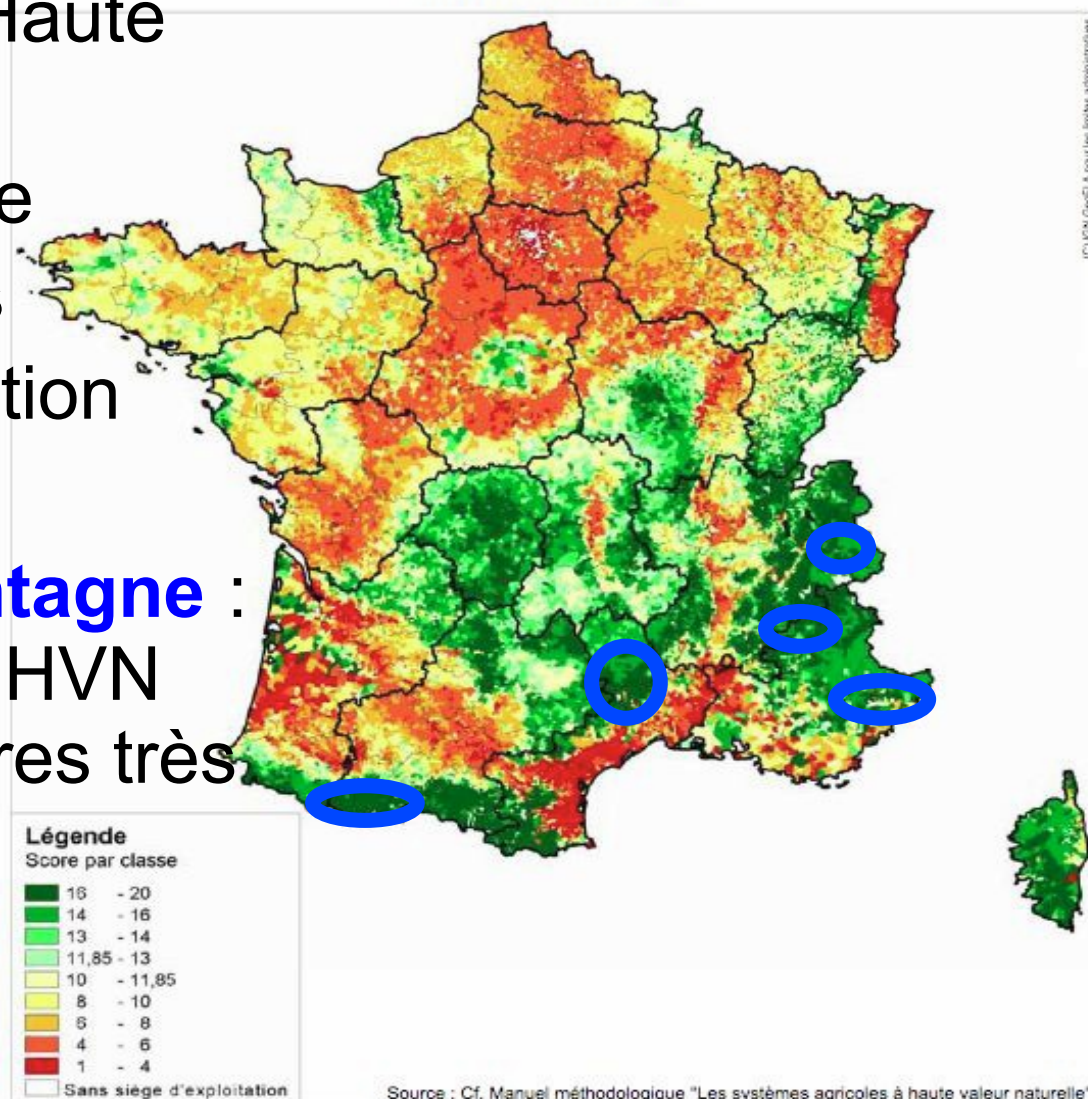
(étiquetage, crédit d'impôts)



HVN-HVE

- Les espaces agricoles à Haute Valeur Naturelle
HVN = 25% SAU française
(zones élevages extensifs
forte proportion de végétation
semi-naturelle)
- **Parcs nationaux de montagne :**
98% des communes sont HVN
dont les 2/3 avec des scores très
élevés

Carte 13 :
Score de l'approche système agricole par commune
en France en 2000



Questions

- Les parcs de montagne sont des territoires HVN, la plupart des exploitations peuvent-elles accéder au niveau HVE de la certification environnementale ?
- Quels sont les points de blocage éventuels ?
- La certification HVE pourrait-elle être un critère (ou servir de base) pour définir le règlement d'usage d'une future marque collective simple ?
- Que peut apporter le concept HVN ? Peut-il se décliner au niveau exploitation ?



- Méthode- test HVE 15 Exploitations Agricoles représentatives/
diversité des systèmes de production et des marchés
dans chacun des 2 parcs : Cévennes et Pyrénées

Haute valeur Environnementale

Deux options au choix :

Option A : Approche thématique

- Biodiversité, Phytosanitaire, Fertilisation, Eau.

Note > 10 pour chacun des 4 enjeux



*Élevage caprin sur bancelles
Parc National des Cévennes*

Option B : Approche Globale

2 indicateurs avec des seuils pour la certification :

- SAU en infrastructures agro-écologiques (haies, lisières, prairies, murets...) : > 10%.
- Poids des intrants par rapport au chiffre d'affaires (hors primes) : < 30%.



Tests HVE Cévennes

Exploitations	17						
HVE	11						
HVE option A	3	Caprin lait fromager Bio	Chataigne Bio	1 bovin lait.			
HVE option B	7	PAM Miel en Bio	Maraichage Arbo Bio	Élevage chevaux	1 caprin lait Coop Pélardon	2 oignons doux et pommes.	1 ovin viande extensif
HVE A et B	1	Vignoble en Bio					
Non HVE	6	2 Ovin Lait	2 Bovin Viande	1 caprin lait Coop Pélardon	1 Ovin Viande		

Bonne complémentarité entre option A et B.

Majorité certifiés par l'option B : Syst forte valeur ajoutée et moins dépendant des primes.

Problèmes pour les élevages: Intrants/CA > 30%

Et blocage pour l'option A pour bilan N et/ou irrigation



Tests HVE Pyrénées

Exploitations	12				
HVE	6				
HVE option A uniquement	0				
HVE option B	5	2 ovin viande AOC Barège Gavarnie	1 Bovin viande veaux sous la mère et broulard	1 Ovin Lait AOC Ossau Iraty	1 Bovin viande
<i>HVE A et B</i>	<i>1</i>	<i>1 caprin lait AB + élevage chiens</i>			
Non HVE	6	1 Bovin viande pluriactif irrigant	1 Ovin viande irrigant		
		1 mixte ovin + bovin viande	1 Ovin viande intensif	1 Bovin naisseur extensif	1 Ovin Lait AOC

Dominance de l'élevage : moins d'exploitations certifiées option A.

Par l'option B : les exploitations à plus forte valeur ajoutée.

**Intrants/CA > 30% blocage
et pour l'option A : bilan N et/ou irrigation**



Résultats : Certification HVE

65% au PNC et 50 % PNP

- **L'option B permet rarement la certification des EA d'élevage pastoral**
 - **Option B : Approche Globale**
 - SAU en infrastructures agro-écologiques (haies, lisières, prairies...) : >10%.
 - Poids des intrants par rapport au chiffre d'affaires (hors primes) : < 30%.
- => Importance des achats de fourrage/
faiblesse du CA hors prime**



Reste l'option A

4 indicateurs biodiversité/ phytosanitaire/ fertilisation/eau

Deux difficultés pour être certifié HVE

- ① L'item **Fertilisation** ne prend pas en compte la réalité des systèmes de production avec surfaces pastorales en montagne
(le bilan azote ne prend pas en compte la surface nécessaire au système : parcours collectifs, estives), réalisation du bilan.
- ② L'item **gestion de la ressource en eau** n'est pas adapté à l'irrigation par submersion de prairies à partir de petits canaux de très faible section (pas de compteurs volumétriques, pratiques pour économiser...)

Or, pratique favorable à la biodiversité



- **Des exploitations agro-pastorales favorables à la biodiversité et à l'environnement ne sont pas classées HVE**

=> possibilité d'adaptation des guides d'audit HVE ?

=> possibilité de s'inspirer de HVE pour le règlement d'usage de la marque ?

=> spécificités de territoire ou de filière (option C) ?

- Des exploitations posant des problèmes à la biodiversité sont classées HVE



HVE-HVN : différences, apports réciproques

- La biodiversité est un des aspects de l'impact agricole sur l'environnement : eau, sol, air, biodiversité, consommation des ressources, déchets
approche HVE plus englobante
 - Les EA des PN sont très bien cotées sur l'Item biodiversité dans HVE (% SAU en Infrastructures Agroécologique- 800%)
 - La cotation : Ok au niveau national, ne différencie pas au niveau local les exploitations (seuils, pas note)
(critère quantitatif, quid du qualitatif- fonctionnalité ?)

=> Les PN veulent-ils privilégier Biodiversité ou environnement ?

- **Entrée biodiversité en coeur, environnement en AOA**
- **La biodiversité est une entrée pour l'environnement**
-



Critères HVN à l'exploitation ?

HVE (2 options)

Option A (4 thématique > 10)

1) Stratégie phytosanitaire

(6 items différencié pour vigne, arboriculture, autres culture)

2) Fertilisation (8 items)

3) Eau (6 items)

4) Biodiversité : (6 items)

Part de la SAU en IAE

Poids de la culture dominante

Nb espèces cultivée ou élevées

Ruches

Variétés, races ou espèces menacées

Option B synthétique

% en IAE > 10% SAU

Intrants/ chiffre d'affaire <30 %

HVN (territoire-commune)

Pratiques extensives : niveau de fertilisation minérale pour les prairies et rendement pour les céréales

IAE : arbres fruitiers, haies, lisières de bois, étangs piscicoles

Diversité d'assolement





HVN-HVE

- Certification : nécessité de cotation, de seuils précis (oui/non), critères à l'exploitation, indicateurs composites

HVE -Biodiversité, Phytosanitaire, Fertilisation, Eau.

- Avancer sur des référentiels de pratiques favorables à la biodiversité, notamment en élevage agro-pastoral

- Objectifs de résultats : bonne direction
difficile de trouver les critères (IFT, bilan azoté, compteurs eau, outils aide décision)



Des indicateurs de résultats par grand type de système de culture ?

Méthode 4 fleurs prairies fleuries

Pour différencier les prairies riches en espèces



Vanoise

Terre
Sauvage

D'un niveau national, à un niveau local

=> nécessités de critères et seuils régionaux ?

- HVN : différents types d'agriculture « favorables à la biodiversité » (type 1 à 3 de l'AEE repris par EFNCP)
- HVE : différencier suivant les grandes caractéristiques de contexte agraire et écologique
- conservation/ maintien de bonnes pratiques (montagne) ou évolution, reconquête (plaines)
>>> démarche de progrès -> **indicateurs locaux.**





En conclusion,

- Niveau exploitation **très pertinent** (rémunération de services environnementaux)
- Cotation d'une EA en biodiversitéxenvironnement :
 - >>> croiser des critères de
 - contexte : espace, temps (zonage agro-écologique et socio-économique)
 - gestion parcellaire : systèmes de culture et d'élevage
 - gestion aménagements (IAE en quantité et qualité)



>>> travailler sur des indicateurs de biodiversité
en milieu agricole (projet européen bio-bio,
observatoire MAAP-MNHN)

- démarrage du projet CASDAR : exploitations agricoles
et biodiversité (fin 2010-fin 2012)
4 PN : Ecrin, Mercantour, Cévennes, Pyrénées
5 CA : 04, 05, 06, 48, 65 et SUACI
avec l'appui de PNF et APCA



Merci pour votre attention



Troupeau ovin en alpage-Parc National des Ecrins